MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Passages et éléments structurant du mur d'enceinte

Monument(s)

Appellation : Passages et éléments structurant du mur d'enceinte

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 13/01/2012

Étendue de la protection : Les passages et éléments structurants du mur d'enceinte de l'Hôpital Civil en place, nommés ainsi et localisés sur le plan en annexe : 1) Pavillon de gardien (quai Louis Pasteur) ; 2) Ha-ha : deux piédroits en grès protant le blason de l'hôpital civil encadrant une grille, deux baies et leur grille (quai Louis Pasteur) ; 3) Deux jambes de raidissement en grès portant le blason de l'hôpital civil (quai Louis Pasteur); 4) Porte sud (quai Louis Pasteur) : deux loges de gardien et grille ; 5)Porte Kirschleger : loge de portier et portail de gauche (vantaux portant le blason de l'hôpital civil et piédroits en grès) ; ainsi que le segment du mur d'enceinte percé de meurtrières avec appui en grès et chaperonné de dalles de grès entre et le Pavillon de gardien (1) et la porte sud (4) - quai Louis Pasteur

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.